

Le
point
sur...

La 18^e conférence des Nations unies
sur les changements climatiques
(Doha, 26 novembre - 8 décembre 2012)

www.diplomatie.gouv.fr

DOHA 2012
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP18·CMP8

LA FRANCE ENGAGÉE

« Nous tenons nos engagements de solidarité avec les pays vulnérables. La France a consacré, dans le cadre du seul « fast start », plus d'1,2 milliard d'euros à la lutte contre le changement climatique. Ce chiffre ne constitue qu'une petite partie des financements-climat. Les financements bilatéraux de l'Agence française de développement ont désormais comme priorité les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. 50% des actions de l'Agence française de développement doivent contribuer à la lutte contre le changement climatique, soit 2 milliards d'euros par an. La France a aussi décidé d'affecter une partie de la taxe sur les transactions financières à la lutte contre le changement climatique. J'annonce officiellement aujourd'hui que la France est disponible pour accueillir en 2015 la Conférence sur le climat.»

Extrait du discours du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, à Doha



La présidence qatarienne lors de la fin de la COP18, le 8 décembre 2012. © Courtesy of IISD/Earth Negotiations Bulletin

Un an après la Conférence sur le climat de Durban, où l'ensemble des pays avaient pour la première fois souscrit à une feuille de route menant à un accord mondial en 2015, les 195 Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont travaillé à Doha à l'élaboration de ce futur régime international. Face à l'urgence à agir pour limiter à 2°C l'augmentation des températures mondiales d'ici 2100 et éviter ainsi de graves dérèglements, l'Union européenne et quelques pays partenaires se sont engagés dans une deuxième période d'engagement dans le Protocole de Kyoto.

La France, représentée par le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Delphine Batho, et le ministre délégué chargé du Développement, Pascal Canfin, a annoncé sa candidature pour accueillir le Conférence en 2015.

Ce qu'il faut savoir

Plusieurs avancées indispensables ont été enregistrées à Doha :

- **Les amendements adoptés à Doha prévoient la poursuite du Protocole de Kyoto pour une deuxième période d'engagement.** Cette période durera 8 ans, de 2013 à 2020. Les pays qui ont adopté un objectif légalement contraignant de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) représentent seulement 15% des émissions mondiales de GES. Les Parties sont invitées à revoir à la hausse leurs engagements de réduction des émissions de GES dès 2014.
- **Un programme de travail a été adopté afin de planifier les négociations d'ici à 2015.** Des travaux ont d'ores et déjà été menés pour relever avant 2020 le niveau d'ambition, sans attendre le futur accord.
- **Les efforts en vue de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre le changement climatique à l'horizon 2020 sont accentués.**
- **Le besoin de renforcer la coopération et l'expertise pour comprendre et réduire les pertes et dommages causés par les impacts des changements climatiques a été reconnu.** Les Parties ont été invitées à identifier des stratégies en ce sens.

**La 18^e conférence des Nations unies sur
les changements climatiques (Doha, 26 novembre - 8 décembre 2012)**

www.diplomatie.gouv.fr

■ **Une prise en charge globale**

Le Protocole de Kyoto est aujourd'hui le seul instrument international juridiquement contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Adopté en 1997, puis entré en vigueur en 2005, il fixe des objectifs de réduction des émissions de GES des pays développés pour la première période d'engagement, de 2008 à 2012.

Depuis 2007, l'adoption d'une seconde période d'engagement était devenue un enjeu majeur des négociations internationales. La conférence de Doha a permis de définir les modalités de cette deuxième période, qui débutera le 1^{er} janvier 2013 pour une période de 8 ans. En 2020, le nouvel accord international devrait entrer en vigueur.

L'adoption de cette deuxième période d'engagement s'est faite dans des termes qui correspondent aux souhaits de l'Union européenne. Mais elle ne peut à elle seule enrayer le dérèglement climatique car elle concerne seulement 15% des émissions globales de GES. Le dernier rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) souligne l'écart croissant entre les engagements pris par les pays et une trajectoire d'émissions de GES compatible avec l'objectif de limiter la hausse des températures à 2°C à l'horizon 2010. L'objectif de la France pour 2015 est de trouver une manière de faire participer tous les pays à un accord global



Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement lors de leur conférence de presse à Doha. © Arnaud Bouissou - MEDDE

qui prendrait en compte la différenciation des efforts, leur complémentarité et leur comparabilité. En 2014, le Secrétaire général des Nations unies propose de réunir les chefs d'État pour renforcer la mobilisation en vue de cette échéance.

■ **Des obstacles devront être franchis pour obtenir un accord mondial en 2015**

Le bilan en demi-teinte de la conférence de Doha traduit les profondes divergences qui persistent et la nécessité d'établir des relations de confiance entre les acteurs. Ainsi que le ministre l'a rappelé à Doha : « on ne peut pas réussir en 2015 si nous n'avons pas discuté avant profondément avec les pays émergents ».

La France s'attachera à mieux mettre en valeur les potentialités économiques de la transition écologique pour inciter les Parties à s'engager sur des trajectoires de croissance plus sobres en carbone. Cela permettra de prendre des engagements de réduction des émissions de GES

compatibles avec le soutien à la croissance. Sortir du court-termisme sera essentiel pour obtenir un accord international efficace en 2015.

« FAIRE BOUGER LES LIGNES »

« Nous allons préparer la conférence sur le climat de 2015 pour trouver des formules qui nous permettent de travailler avec les pays qui aujourd'hui ne se sont pas engagés. L'une de nos tâches principales sera de faire bouger les lignes afin que chacun fasse quelque chose d'une manière différenciée. Ce n'est pas un seul pays ou un groupe de pays qui peut avancer en éclairer. Aussi, nous allons reprendre les choses en essayant de tirer les leçons de l'expérience car la lutte contre le dérèglement climatique est devenue absolument centrale. »

Extrait de la conférence de presse de Laurent Fabius, à Doha

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Le site de la CCNUCC
www.unfccc.int

Site de la COP 18 de Doha
www.cop18.qa



Retrouvez la brochure sur l'action de la France contre le changement climatique sur le site du MAE
www.diplomatie.gouv.fr

**Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction des biens publics mondiaux
Sous-direction du climat et de l'énergie**

Philippe-Max Martinet - philippe-max.martinet@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

